

ridicule doit être déversée plus particulièrement sur les ministres qui, au lieu de faire des remontrances secrètes s'il en fallait, viennent d'un seul coup détruire toute la confiance que pouvait avoir inspirée Lord Durham et sacrifier à leur propre popularité l'homme de leur création. Je crois que dans ces actes il y a assez pour rendre rebelle le plus fier loyal et démontrer qu'il est absurde d'être gouverné de si loin par des gens qui, ne pouvant eux-mêmes faire rien de bien, veulent empêcher tout le monde de bien faire. Quant à moi je pense que Lord Durham pourrait jouer un fort joli tour à l'Angleterre qui agit si mal envers lui, ce serait mais je n'en veux rien dire, car on m'accuserait de l'exciter à la haute trahison.

Maintenant, risée à part, je crois que les ministres ont rendu un grand service à Lord Durham et que leur censure ne pourra qu'accroître sa popularité en le rendant une intéressante victime. Je n'ajouterai qu'une chose, c'est qu'il ne lui faut qu'un pas pour s'acquérir l'estime ou la haine de tout le peuple Canadien. voyons s'il saura choisir.

Il y a quelques jours que Lord Durham se donna à Charlesbourg le spectacle d'une chasse à cheval. Il paraît que tout le monde eut beaucoup de plaisir, excepté un coursier qui fut tué et les habitans d'alentour qui purent voir leurs champs, leurs blés, leurs patates saccagés, foulés aux pieds des chevaux ; ils en sont furieux, dit-on, et se proposent, si messieurs les attachés vont encore chercher de semblables distractions à leurs dépens, de leur donner la chasse du haut de leur clocher, afin de leur montrer comment ils entendent la *steeple chase*.

J. T. DROUET, écr. ex-M. P. P. est décédé le 12 du courant à St. Marc à la suite d'une maladie contractée en prison. Les exaspérés ne se plaindront plus qu'il n'y a pas eu d'exécutions.

PETITE REVUE PARLEMENTAIRE.

CHAPITRE III.

Je reprends aujourd'hui la petite revue parlementaire que j'ai commencée et que des nouvelles plus pressantes m'avaient forcé d'interrompre dans mes deux derniers numéros. Comme il faut que chacun ait son tour et son degré de justice, et comme je n'ai point suivi d'ordre précis, d'âge ou de préséance et surtout afin de distraire un peu mes lecteurs de mon lugubre second chapitre, je vais les introduire brusquement et sans cérémonie à Mr. l'honorable représentant de Sherbrooke, l'aimable lieutenant-colonel Barthélémy Conrad Augustus Gugy, écuyer, avocat. Comme on le voit, j'observe avec soin titres et qualités ; c'est que, voyez-vous, je ne crains point de choquer la modestie de notre héros d'aujourd'hui : une longue pratique au barreau, une longue suite de reproches et de louanges ont dû rendre ce monsieur insensible, calleux à la flatterie comme au blâme, et la philosophie dont il a fait souvent preuve doit surtout lui enseigner que, non plus que les honneurs auxquels il a été appelé, ne doivent l'étourdir, le jugement de la presse ne saurait l'asfleter, quelque sévère qu'il puisse être. Mais, je ne dis ceci que pour donner une petite émotion à Mr. Gugy qui paraît les aimer, et si ces lignes lui tombent sous les yeux il me saura gré, j'en suis sûr, de la modération apportée dans ma revue.

Sous le rapport du physique Mr. Gugy n'a rien à désirer ; un corps bien proportionné, une tête qui n'a rien de désagréable, et qui, comme un tout, peut même passer pour belle, des gestes qu'il sait rendre gracieux et quelquefois imposants, une voix étonnante, sonore et d'un timbre favorable, voilà des avantages qui ne déplairaient à personne et que personne mieux que Mr. Gugy ne saurait faire valoir. Il ne néglige nulle occasion de se laisser admirer et les fréquentes promenades qu'il se plaît à faire à travers la salle des séances lorsque chacun est à sa place, les saluts insatiablement gracieux dont il assiège l'orateur, ses éclats de rire soudains, ses gestes télégraphiques, ne sau-